



N^o 281

Le 13 novembre 1989

LE CANADA ADHÈRE À LA CHARTE DE
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a signé aujourd'hui au nom du Canada, la Charte de l'Organisation des États américains (OEA). La cérémonie de signature, qui s'est déroulée au siège de l'OEA à Washington, D.C., faisait suite à un vote de l'Assemblée générale de l'Organisation par lequel ses membres ont chaleureusement accueilli le Canada, qui devient ainsi le 33^{ième} membre de l'Organisation.

"Pour moi et pour mon pays, cette journée est historique," a dit M. Clark, "car aujourd'hui, le Canada se joint à la plus ancienne organisation régionale au monde, qui est aussi le principal pilier du système interaméricain".

"Aujourd'hui, enfin, nous pouvons prendre place à la table de l'Organisation des États américains", a dit M. Clark dans une allocution prononcée devant l'Assemblée générale de l'OEA.

L'adhésion du Canada à l'Organisation entrera en vigueur lorsqu'elle aura été officiellement ratifiée, le 1^{er} janvier 1990.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures